Objet : Coronavirus - informations du 20 mars 2020

À tout le personnel,

Voici notre bulletin journalier en lien avec la situation qui prévaut actuellement. Vous y trouverez entre autres quelques idées pour garder la forme tout en restant à la maison.

Garder la forme malgré tout!

- Compte tenu de la fermeture des installations sportives et en vue de garder la forme en cette période où les déplacements et les contacts sont réduits, nos préparateurs physiques de la salle d'entraînement, MM. Claude Demers et Charles Beaubien, vous ont préparé deux entraînements (niveau 1 et 2) à faire à la maison : https://www.cegepsherbrooke.qc.ca/fr/entrainementmaison

Isolement et formulaire de déclaration

- Nous vous rappelons que les personnes qui présentent des symptômes qui s'apparentent au coronavirus, soit la toux, la fièvre ou les difficultés respiratoires, doivent obligatoirement suivre les consignes de la direction de la santé publique. Celles et ceux qui ont reçu un diagnostic de COVID-19 doivent absolument remplir un formulaire en ligne disponible en ligne :https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=qboLB8enhEqD6tgIfKPh1vihzo3cLgVJknwJ8L5ZKyVURFVVS1FIQzc5SVdDRllTWVQzU0xWWVkwUy4u

Poursuite des activités d'enseignement

- La direction des études et le Service de soutien à l'enseignement et à la recherche en collaboration avec le Syndicat du personnel enseignant et la direction des ressources humaines, travaillent au déploiement de formules permettant de poursuivre le développement des compétences et d'éventuellement terminer la session autrement qu'en présentiel. Une consultation aura lieu sous peu auprès du personnel enseignant à cet égard. Des informations plus précises à ce sujet ont été transmises au personnel enseignant aujourd'hui. Vous trouverez ce message en pièce jointe. Rappelons que d'ici le 27 mars, toutes les activités pédagogiques sont suspendues, mis à part quelques rares exceptions qui ont déjà été autorisées.

Équipement informatique et fermeture du campus

- Nous vous rappelons que les différents pavillons ne sont plus accessibles jusqu'à nouvel ordre sauf pour les personnes dont le travail nécessite leur présence au Cégep et pour lesquelles une autorisation a déjà été donnée. Aussi, sachez qu'il n'est pas possible de venir chercher son ordinateur de bureau fixe (autres que les portables), ceci afin d'éviter d'importants problèmes techniques. Pour toute demande particulière à cet égard, veuillez vous adresser à votre supérieur immédiat.

Décret en éducation

- Le premier ministre François Legault a évoqué hier le décret accordant au gouvernement le pouvoir de modifier les conditions de travail du personnel du réseau de l'éducation. Nous tenons à rappeler que nous avons confirmation que les établissements de l'enseignement supérieur ne sont pas concernés par cette mesure.

Le télétravail apporte certains défis, entre autres, une difficulté possible à « décrocher » compte tenu de l'horaire irrégulier que cela implique. Ce week-end, nous vous invitons à couper avec le travail, si possible, à réserver du temps pour prendre soin de vous et de vos proches. La solidarité et la bienveillance envers soi et envers autrui vont nous aider à traverser cette période difficile.

Nous vous souhaitons une belle fin de semaine et vous transmettons nos plus sincères salutations.

Les membres de la direction du Cégep